

<https://www.pressegauche.org/Projet-de-loi-1-Le-developpement-de-nouvelles-places-en-CPE-passe-par-de-bonnes-conditions-de-travail>



Projet de loi 1 - Le développement de nouvelles places en CPE passe par de bonnes conditions de travail



- Communiqués -
Date de mise en ligne : mardi 23 novembre 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 23 nov. 2021 - Alors que débutent les consultations particulières sur le projet de loi 1 à l'Assemblée nationale, la présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ), Valérie Grenon, la présidente du Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-FTQ) et vice-présidente de la FTQ, Sylvie Nelson, rappellent au gouvernement que la création de nouvelles places en centre de la petite enfance (CPE) passe nécessairement par une bonification des conditions de travail pour tout le personnel.

Des centaines de salariées en CPE ont manifesté ce matin devant les bureaux du ministère de la Famille (MF) à Montréal et devant ceux du Conseil du trésor à Québec afin de réclamer de prioriser le personnel avant les projets d'infrastructures. « C'est bien beau vouloir développer 37 000 places en CPE, mais les offres gouvernementales ne permettront tout simplement pas de retenir le personnel en place et d'attirer la relève. Ça va prendre du monde et pour cela, toutes les énergies du gouvernement devraient être déployées pour obtenir un règlement satisfaisant », estime Madame Grenon.

Sans contrat de travail depuis le 31 mars 2020, la valorisation du personnel prendra du temps et chaque journée de grève éloigne le gouvernement de cet objectif selon les organisations syndicales. « La partie patronale doit avoir de nouveaux mandats pour pouvoir avancer et éviter de nouveaux moyens de pression. Alors que nous devrions réfléchir collectivement à l'avenir de notre réseau, on doit plutôt se battre pour rappeler au gouvernement de tenir compte de la réalité de toutes les salariées en CPE », déplore Madame Nelson.

François Legault interpellé

Les leaders syndicales interpellent le premier ministre du Québec, François Legault, afin de dénouer la crise. « Les solutions proposées par nos organisations permettraient de régler plusieurs des problématiques vécues en CPE. Le premier ministre du Québec doit intervenir pour s'assurer que sa promesse d'offrir une place subventionnée à chaque enfant puisse réellement se concrétiser », terminent les deux présidentes.